

CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE (AEPE)



Durée

448 heures



Lieu

Dans nos salles
de formation



Rythme

1 à 2 jours de formation
3 à 4 jours en entreprise



Contact

0693 777 666

contact@ssiap.re



Accessibilité aux PMR

Les locaux sont
garantis accessibles
aux PMR.

RNCP38565

[Référentiel d'activité,
de compétences et
d'évaluation](#)



Taux de réussite : En cours



Taux de satisfaction : En cours



PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 29 ans souhaitant se former aux métiers de la petite enfance dans le cadre d'un contrat d'apprentissage en alternance. Elle est destinée aux personnes motivées par l'accompagnement, l'éveil et le bien-être des enfants de 0 à 6 ans, souhaitant acquérir une expérience professionnelle en structure d'accueil du jeune enfant.

PRÉREQUIS

Aucun diplôme spécifique n'est exigé.

Le candidat doit faire preuve de motivation, de sérieux, de sens des responsabilités et d'un intérêt pour le domaine de la petite enfance. Une bonne capacité relationnelle et un esprit d'équipe sont recommandés.

TARIF

Le financement de la formation en apprentissage est assuré par l'OPCO (Opérateur de compétences) auquel est rattachée l'entreprise qui emploie l'apprenti.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation vise à permettre au futur professionnel :

- d'accompagner le développement global de l'enfant
- d'assurer les soins d'hygiène, de confort et de sécurité
- de participer à des activités d'éveil adaptées à l'âge
- de coopérer avec les familles et les professionnels

Elle permet également de développer l'autonomie et la responsabilité dans un cadre professionnel

PROGRAMME DE FORMATION

EP 1 - Accompagner le développement de l'enfant

- Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages
- Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne

EP 2 - Exercer son activité en accueil collectif

- Inscrire son action dans le réseau des relations enfant-parents-professionnels
- Exercer son activité en école maternelle
- Exercer son activité en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) et en accueil collectif de mineurs (ACM)

EP 3 - Exercer son activité en accueil individuel

- Exercer son activité à son domicile, celui des parents ou en Maison d'assistants maternels (Mam)

Enseignements généraux :

EG 1

- Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique(EMC)

EG 2

- Mathématiques, et Physique-Chimie

EG 3

- Éducation physique et sportive

EG4

- Prévention-Santé-Environnement

Unité facultative

- Langue vivante

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET HUMAINS

- Des salles polyvalentes de formation avec des documents écrits, diaporama, supports audio et visuels, outils multimédias.
- Les formateurs sont certifiés et qualifiés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

- **EP1** Accompagner le développement du jeune enfant : Oral 25 min
- **EP2** Exercer son activité en accueil collectif : écrit 1h30
- **EP3** Exercer son activité en accueil individuel : pratique et oral max 2h

- **EG1**: Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique : 2h25
- **EG2** : Mathématiques et physique-chimie : 1h30
- **EG3** : Éducation physique et sportive : Ponctuel
- **EG4**: Prévention-santé-environnement : 1h
- **Épreuve facultative** : Langue vivante 12 min

VALIDATION

Obtention du CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance, diplôme d'État délivré par l'Éducation nationale.

MÉTIERS VISÉS

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles, Assistant éducatif petite enfance, Auxiliaire petite enfance, Garde d'enfant à domicile, Assistant maternel